



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons les Yvelines

Lundi 10 Décembre 2012 à 20h30

L'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons les Yvelines s'est tenue Lundi 10 décembre 2012 à la salle des Fêtes de Marcq. La séance a débuté à 20h45.

L'ordre du jour est le suivant

- Rapport moral et quitus au président
- Rapport financier et quitus au trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Cotisation 2013
- Dématérialisation des convocations en Assemblée Générale
- Validation du contrat d'assurances
- Point sur la Liaison Mantes/St Quentin en Yvelines et projet de SDRIF 2013
- Questions diverses

I – Rapport moral

Philippe HEURTEVENT donne lecture du rapport moral (voir pièce jointe).

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Président de SLY à l'unanimité.

II – Rapport financier

En l'absence de la trésorière, Christian IMBAULT, trésorier adjoint, expose le rapport financier de l'année 2012, du 1^{er} janvier au 30 novembre (voir pièce jointe).

L'année 2012 a été une année très calme, sans dépenses importantes. La somme de deux fois 28,56 euros correspond à la migration informatique du site internet et au nouvel hébergement. Le coût de l'assurance est élevé (300 euros) et mérite d'être étudié à la baisse. Trois communes étaient adhérentes en 2012 : Maule, Marcq et Saulx Marchais.

A noter que ces finances très bonnes peuvent permettre à Sauvons Les Yvelines de financer une campagne d'information si besoin était (en 2006-2007, 50 000 tracts avaient été distribués sur 30 communes : ce genre d'action a un coût)

III – Renouvellement du Conseil d'Administration

La secrétaire générale demande aux administrateurs sortant de faire acte de candidature en levant la main. Elle précise que : M. BARDOU ne souhaite pas se représenter et l'a fait savoir par mel il y a trois semaines; M. BOURGEOLET n'a pu être présent à aucun conseil d'administration en 2012, et n'a pas fait acte de candidature pour ce soir.

M. Christian TIRLOY, de Beynes, fait acte de candidature pour faire partie du Conseil d'administration.

La liste suivante est arrêtée : Anne CAZIN, Liliane CHAUVIN, Françoise CREMET, Dominique DUVAL, Pascale OGER, Nicole VIGEY, Philippe HEURTEVENT, Christian IMBAULT, Marc REMOND, Jean-Noël ROINSARD, Christian TIRLOY.

Ce conseil d'administration de 11 membres est élu à l'unanimité.



IV- Cotisation 2013

Etant donné les finances du Collectif, il est proposé de :

- maintenir les cotisations individuelles à 15 euros ;
- baisser la cotisation des associations à 30 euros, au lieu de 50, cette dernière somme étant trop élevée pour de petites structures associatives ;
- baisser la cotisation des communes à 150 euros, au lieu de 300, dans la mesure où les collectivités publiques souffrent actuellement du désengagement de l'Etat.

Un courrier soulignant la baisse de la cotisation à 150 euros sera envoyé à toutes les communes qui se sont positionnées Contre la Liaison.

Les montants de ces cotisations 2013 sont adoptés à l'unanimité.

V- Dématérialisation des convocations en Assemblée générale

Le principe d'envoi des convocations par courriel est validé à l'unanimité.

Il est souligné que :

- les adhérents qui souhaitent être convoqués par courrier pourront en faire la demande ;
- les adhérents devront si possible accuser réception de la convocation reçue par courriel ;
- les statuts de l'association devront être modifiés lors d'une Assemblée générale extraordinaire ultérieure ;

VI - Validation du contrat d'assurances

Le fait que Sauvons les Yvelines souscrive un contrat d'assurances annuel est acté et validé à l'unanimité.

Ce montant de cette assurance est à ce jour plutôt élevé (environ 300 euros). Des devis comparatifs seront établis avant la prochaine échéance du contrat.

VII - Point sur la Liaison Mantes/St Quentin en Yvelines et projet de SDRIF 2013

Marc Rémond expose rapidement le dossier qui a été présenté à Maule le 15 novembre dernier, dans le cadre d'une réunion publique organisée par l'association mauloise de protection d'environnement, l'APSMVM, et J.A.D.E., collectif d'associations locales de protection de l'environnement.

Il souligne que la Liaison n'est plus inscrite ni dans le texte, ni dans les cartes, du projet de SDRIF 2013 voté par la Région en octobre 2012. Cependant, ce document est maintenant dans les conseils généraux, chambres de commerce et d'industrie...et en ce qui concerne les Yvelines, ces structures veulent l'axe routier.

Par contre, le prolongement de l'A12 jusqu'au Essarts le Roi et la liaison Cergy Pontoise/Vallée de Seine (qui « buttera » sur la RD191...) sont bien inscrits au SDRIF 2013.

Il conclut en incitant les personnes présentes à aller rencontrer le Commissaire enquêteur lors de l'Enquête Publique de mars/avril 2013, et à émarger au registre d'enquête.

VIII – Questions diverses

✓ Pour l'Enquête Publique sur le SDRIF, il est suggéré que Sauvons les Yvelines transmette sur son réseau de contacts un argumentaire qui permettra à chacun de choisir ce qui lui semble le plus important.



- ✓ Le problème du non renouvellement des agréments des associations de protection de l'environnement est évoqué. En effet, la suppression des agréments à un niveau inférieur à celui du département (loi passée il y a environ 1 an et demi) permet d'écarter de nombreuses associations, anciennes, qui doivent renouveler leur agrément...Il semblerait que le gouvernement en place soit en train de repenser cette décision prise par l'équipe précédente, car c'est d'une certaine façon la liberté d'associations qui est remise en cause.

- ✓ L'existence du classement « Plaine de Versailles » est rappelée, frein contre une urbanisation massive du secteur.

La séance se termine à 22h30 par le « Pot de l'amitié ».

Le Président
Philippe HEURTEVENT

La secrétaire
Dominique DUVAL